

Rapport de Synthèse

Historique :

L'élaboration d'un projet de développement a été évoquée pour la première fois à Réalmont le lundi 10 juin 2002 lors d'une réunion de la Commission Développement Economique Agricole et Touristique. Cette dernière était consacrée à la présentation d'un premier état des lieux économique du territoire par les chambres consulaires.

La mise en œuvre de ce projet de développement découle de plusieurs constats :

-avec la substitution de la Communauté de Communes au SIVOM du Pays Réalmontais, il s'agit de faire évoluer le territoire d'une intercommunalité de gestion, (Ordures ménagères et Voirie) à une intercommunalité de projet.

-les premières réunions des commissions, organisées de façon sectorielle, ont montré les difficultés méthodologiques à définir des priorités et traiter les importants besoins exprimés sur le territoire.

-cette logique de « projet territorial » s'inscrit pleinement dans la nouvelle politique d'aménagement du territoire avec l'émergence des Pays.

-disposer d'un projet de territoire permet enfin de s'adapter à la nouvelle architecture des financements proposés par les autres niveaux de collectivités (Département - Région - Europe), laquelle repose sur la contractualisation avec des territoires de projet organisés.

Ce projet vise à doter la Communauté de Communes :

➤D'un document cadre

-fixant les axes stratégiques de son développement durable et les actions prioritaires à mener à moyen terme ;

-déterminant les champs de complémentarités avec la charte du Pays de l'Albigeois et des Bastides en cours de constitution.

➤D'une méthode concertée de gestion des projets et d'animation de son territoire permettant la mobilisation de ses principaux acteurs.

Octobre 2002 – Octobre 2003
Les grandes étapes ayant conduit à l'élaboration
du projet de développement durable du Réalmontais.

- **Choix du cabinet** d'étude « Expertise et développement » - lors du Conseil de Communauté du mardi 1^{er} octobre 2002 à Fauch
- Séminaire de présentation **d'un premier diagnostic de territoire** – le 12 février 2003 à Saint Antonin de Lacalm
- Réunion publique, **bilan du travail mené en commission** – le 13 mai 2003 à Laboutarié
- Séminaire de présentation **des scénarios de développement** du territoire – 12 juin 2003 à Réalmont.
- Réunion des maires pour le choix des scénarios et des axes de développement – le mardi 24 juin 2003 à Ronel.
- **Choix des axes de travail et des priorités** pour mettre en œuvre le projet de développement du territoire – 8 septembre 2003 à Réalmont.
- **L'adoption du Projet de Développement** par le Conseil de Communauté réuni en séance publique le 4 novembre 2003 à Roumégoux

Modalités de mise en œuvre

Cette démarche a été marquée par le souci d'impliquer les élus et les acteurs socio économiques dans la réflexion.

Cette volonté s'est traduite dans :

- la commande passée au cabinet d'étude qui portait sur un « appui méthodologique »
- l'animation de la réflexion qui s'est voulue largement participative comme le rappelle la vie des commissions qui se sont réunies à 11 reprises comme suit :

Commission « enjeux démographiques » présidé par M. Henri Géraud

- A Lombers – Mardi 1er avril 2003 : Accueil de nouvelles populations
- A Sieurac – Mardi 22 avril 2003 : L'accueil des populations jeunes - L'accueil des personnes âgées

Commission « enjeux Sociaux et Emploi » présidé par M. Jean Luc Cantaloube

- A St Antonin de Lacalm – Lundi 7 avril 2003 : Maintien de l'artisanat et du commerce - Le pouvoir d'achat des nouveaux arrivants
- A Le Travet - Mercredi 23 avril 2003 : L'agriculture

Commission « enjeux spatiaux » présidé par M. Michel Lalbat

- A Orban – Mardi 8 avril 2003 : Economie de foncier
- A Lamillarié – Jeudi 17 avril 2003 : Espace économique - Espace Agricole
- A Poulan-Pouzols – Lundi 28 avril 2003 : Les infrastructures – Le schéma régional des transports

Commission « enjeux de positionnement stratégique » présidé par M. Jean Roger

- A Réalmont – Lundi 14 avril 2003 : La complémentarité du territoire de la CCR avec les territoires voisins
- A Terre Clapier - Mardi 29 avril 2003 : Renforcer la notion de cœur du Tarn

Commission « enjeux de durabilité du développement » présidé par Mme Jocelyne Salvan

- A Ronel – Mercredi 16 avril 200 : Environnement
- A Lafenasse - Lundi 31 mars 2003 : Culture -Egalité des chances

Au total près de 125 personnes, mobilisées dans cette démarche, étaient invitées à Laboutarié le 13 mai 2003 afin de prendre connaissance de la synthèse des réflexions engagées.

Contenu du document

A partir d'un diagnostic partagé, le Projet de Développement Durable du Réalmontais (P.D.D.R.) a permis de définir les **actions prioritaires à engager à partir des trois grands axes de développement mis en évidence par le diagnostic de territoire.**

- 1. Créer les conditions d'un développement économique durable.**
- 2. Coordonner et soutenir les services aux personnes afin d'améliorer la qualité de vie des habitants.**
- 3. Renforcer l'identité et l'attractivité du territoire.**

Ce document comporte 4 parties :

- Le diagnostic de territoire et les scénarios de développements possibles
- Le document cadre du scénario de développement maîtrisé choisi par les élus de l'intercommunalité
- Les pistes d'actions prioritaires
- La nouvelle organisation liée à la mise en œuvre de ce projet.



Finalité de la démarche

Ce document doit servir de guide à l'action de la Communauté de Communes dans les prochaines années. A partir des priorités d'actions définies par les élus, il doit permettre de négocier les financements nécessaires pour réaliser les projets correspondants.

Le Conseil de Communauté réuni le 4 novembre 2003 à Roumégoux a adopté à l'unanimité ce projet de développement et a procédé à la réorganisation des commissions intérieures et de travail.

La réunion de Lombers du 25 novembre 2003 a permis de présenter ce projet aux acteurs ayant participé à cette démarche, et à constituer les groupes de travail qui seront associés aux réflexions futures de la Communauté de Communes (environ 150 personnes présentes)

Un comité local de suivi de ce projet de développement se réunira une fois par an afin de procéder à une évaluation de cette démarche.